

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1979)
Heft: 507

Artikel: Racistes partout
Autor: Paroz, Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1016565>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Racistes partout

Ces quelques lignes d'un lecteur qui se trouvera en définitive d'accord avec Jean-Louis Cornuz, si on lui précise que l'auteur du carnet en question n'imaginait précisément pas qu'on puisse généraliser à partir d'une citation d'un auteur ou d'un autre (Réd.)!

M. J. Cornuz s'en prend avec raison aux relents de racisme qu'on trouve chez certains auteurs (voir DP No 503, le carnet de Jean-Louis Cornuz). A cette occasion, il cite (sans référence) une remarque polémique de Luther à l'encontre des juifs et conclut par ce verdict: "Pas de doute: Luther était un sinistre imbécile!"

Que vaut ce procédé? Voyons un peu: en 1937, Winston Churchill écrit à Hitler une lettre ouverte ainsi conçue: "si l'Angleterre devait subir un malheur comparable à celui de l'Allemagne en 1918, je prierais Dieu de nous envoyer un homme qui aurait une force de vo-

lonté et d'esprit égale à la vôtre." Suis-je autorisé à en conclure que Churchill était un sinistre imbécile? Voici Karl Marx qui dit, dans une page du "Capital": "quelque misérable et mauvaise que soit leur odeur, toutes les marchandises qu'on considère comme de l'argent et qui le sont en réalité, sont intérieurement des Juifs circoncis." Karl Marx serait-il lui aussi un sinistre imbécile? Et Voltaire, alors, qui dans trente articles sur les 118 que comporte son "Dictionnaire philosophique" accable d'injures les Juifs qu'il appelle "le peuple le plus abominable de la terre"; de cet apôtre de la tolérance, voici tout ce qu'on peut attendre après son déballage d'insanités sur les Juifs: "il ne faut pourtant pas les brûler." Alors? Voltaire, lui aussi, un sinistre imbécile? Personnellement, je crois qu'on aurait avantage à dépasser ce genre de remarques superficielles, pour s'interroger sur les étranges éclipses de lucidité qui frappent parfois les plus grands penseurs. L'antisémitisme est un chancre spirituel profond, qui marque toute notre histoire. Dénouons-le, oui, mais pas sans l'avoir analysé avec sérieux, dans un contexte spirituel, social, culturel.

Pierre Paroz

En voici un résumé et les extraits les plus importants.

En réalité, le Cinéma scolaire et populaire suisse, CSPS et la CFS, Centrale du film scolaire, même s'ils "sont logés sous le même toit et dirigés par la même personne", sont deux organismes distincts. L'Institut du film, CSPS, est une société coopérative à but non lucratif et d'intérêt public. Il met à la disposition des écoles, et aussi des associations, de tous les milieux qui s'occupent de l'éducation des adultes, des films de tout genre à des conditions très favorables. Indépendant, le CSPS n'est responsable que devant son comité directeur. "Par contre la CFS, créée en 1937, est une fondation du CSPS, qui l'a placée dès le début sous le contrôle du Département fédéral de l'Intérieur.

Elle est également surveillée par un Conseil de fondation dans lequel les Départements de l'Instruction publique de 14 des 15 cantons et demis-cantons (...) sont représentés.... Il est clair qu'ici le choix des films n'est pas laissé à la libre appréciation de la direction de la Centrale ou de son conseiller pédagogique, mais que les films sont achetés en tenant compte des critères pédagogiques, des besoins et des nombreuses demandes des enseignants. Tous les films qui pourraient être l'objet d'une discussion ou de critique (...) sont obligatoirement soumis à l'appréciation d'une commission intercantonale de visionnement, réunissant plusieurs fois par année pour une réunion à Berne une trentaine de représentants choisis par les cantons de notre rayon dans les milieux du corps enseignants et des autorités scolaires".

LA BONNE VOIE

M. J.-P. Dubied fait ensuite remarquer que le film contesté "Choisir la bonne voie" se trouve dans la cinémathèque de la CSPS, et non pas à la Centrale du film scolaire. La fiche publicitaire a été envoyée à tous les emprunteurs qui possèdent le catalogue des films gratuits (CSPS). La préface de ce catalogue mentionne du reste "que tous ceux qui désirent commander exclusivement des films réalisés ou sélectionnés pour l'enseignement sont priés de se servir des catalogues publiés par les centrales officielles du film d'enseignement". (A la CFS, No 10407: Leben mit der Atomenergie, en allemand seulement, réalisé par K. Albisser, pour Ueberparteiliche Bewegung gegen Atomkraftwerke).

M. J.-P. Dubied poursuit en précisant qu'il est très difficile de trouver "des documents (sur l'énergie nucléaire) réalisés par une instance neutre et représentant des qualités de sérieux et d'objectivité nécessaires à un film d'enseignement". Il ajoute qu'un projet de coproduction d'un film "aussi neutre et objectif que possible" est à l'étude avec l'Institut d'enseignement du Munich. "C'est peut-être une gageure, pour le moment nous en sommes au troi-

Films dans les écoles : les méandres de l'objectivité

Nous avons publié (DP 500), à la suite de l'article "Cinéma scolaire: six millions de spectateurs" (501), la lettre de deux enseignants du Collège de Montreux. Elle soulevait plusieurs questions: "les critères de choix pour la mise à disposition des films", "l'objectivité" de certains documents, l'opportunité de renoncer à des subventions fédérales. M. Jean-Pierre Dubied, directeur de la Centrale de Berne, nous a fait parvenir une copie de la réponse très détaillée qu'il a envoyée à nos correspondants.